



# CONDITIONS SPECIFIQUES DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE

## Anniversaire Vini : Jusqu'à 4 mois offerts (Juillet 2026)

Les présentes conditions spécifiques ont pour objet de définir les modalités applicables à l'offre promotionnelle « Anniversaire Vini : Jusqu'à 4 mois offerts » (ci-après « **l'Offre Mois Offerts** »).

### Article 1 : OFFRES ELIGIBLES ET DUREE DES MOIS OFFERTS

Les offres éligibles à l'Offre Mois Offerts et la durée des mois offerts sont les suivantes :

Offres Mobiles		Offres Internet	
Offres Eligibles	Durée Mois Offerts	Offres Eligibles	Durée Mois Offerts
Vini NUI	<b>2 Mois Offerts</b>	Vinibox POP	<b>2 Mois Offerts</b>
Vini NUI PRO		Vinibox 4G/5G 200 Go	
		Vinibox 4G/5G Illimitée	
Vini REVA	<b>4 Mois Offerts</b>	Vinibox UP et JET	<b>4 Mois Offerts</b>
Vini REVA PRO		Vinibox PRO et PRO OPTIMAL	

Sauf mention contraire expresse, les mois offerts s'appliquent uniquement à l'abonnement mensuel de l'offre éligible souscrite, à l'exclusion de tout autre service, option ou montant facturé au client, quelle qu'en soit la nature.

### Article 2 : PERIODE DE VALIDITE

L'Offre Mois Offerts est valable du **24 juin 2026** au **23 août 2026 inclus**.

### Article 3 : CLIENTS ELIGIBLES

L'Offre Mois Offerts est valable pour toute nouvelle souscription à une offre mobile ou Internet éligible, sous réserve d'éligibilité technique et commerciale, ainsi que du respect des présentes conditions spécifiques.

Lorsque l'offre souscrite est une offre réservée aux professionnels, le client doit justifier des conditions d'éligibilité propres à ladite offre, notamment de sa qualité de client professionnel lorsque celle-ci est requise.

### Article 4 : ENGAGEMENT

Le bénéfice de l'Offre Mois Offerts est conditionné à la souscription d'un engagement de vingt-quatre (24) mois.

Il est précisé que les offres mobiles et Internet concernées demeurent accessibles aux clients en dehors des conditions de l'Offre Mois Offerts (notamment sans engagement ou avec un engagement de douze (12) mois selon leurs conditions contractuelles).

### Article 5 : APPLICATION DES MOIS OFFERTS

La remise correspondant aux mois offerts est appliquée à compter du premier cycle complet de facturation suivant l'activation de l'offre.

Lorsque l'activation intervient en cours de mois, la période comprise entre la date d'activation et la fin du mois en cours reste facturée au *pro rata temporis* et n'est pas comptabilisée comme un mois offert, sauf si la souscription coïncide avec le début d'un cycle complet de facturation et sous réserve des règles de facturation applicables.

### Article 6 : REGLES DE MIGRATION

Le client ayant souscrit une offre éligible dans le cadre de l'Offre Mois Offerts reste soumis aux règles de changement de forfait applicables à l'offre concernée, notamment lorsque celle-ci est assortie d'une durée d'engagement de vingt-quatre (24) mois.

Les effets d'un changement d'offre sur le maintien ou la perte de l'avantage promotionnel sont déterminés conformément aux matrices de migration en Annexes.

En cas de migration vers une offre de tarif mensuel inférieur, le client est soumis à une période de gel de migration à la baisse de douze (12) mois à compter de la souscription de l'offre initiale assortie d'un engagement de vingt-quatre (24) mois. Cette restriction s'applique indépendamment des caractéristiques techniques des offres concernées.

Par dérogation, la migration vers une offre de tarif mensuel inférieur pendant cette période de gel peut être autorisée en cas de motif légitime, dûment justifié par le client, au sens de la réglementation et de la jurisprudence applicables.



## CONDITIONS SPECIFIQUES DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE

### Anniversaire Vini : Jusqu'à 4 mois offerts (Juillet 2026)

Le client peut, à tout moment, opter pour une offre de tarif mensuel supérieur. Ce changement n'entraîne pas la facturation de pénalités de résiliation anticipée et ne remet pas en cause la durée minimale d'engagement restant à courir.

Sous réserve du respect de la période de gel de migration à la baisse précitée, le client peut opter pour une offre de tarif mensuel inférieur, sans préjudice de sa faculté de résiliation anticipée prévue par les conditions contractuelles applicables. Toute demande de migration vers une offre de tarif mensuel inférieur présentée en méconnaissance de cette période de gel est assimilée à une demande de résiliation anticipée de l'offre d'origine et peut donner lieu à la facturation des sommes dues au titre de l'engagement, dans les conditions prévues par les conditions générales et spécifiques applicables.

En cas de changement d'offre pendant la période d'application de l'Offre Mois Offerts, le sort des mois offerts non encore appliqués est déterminé comme suit, conformément aux matrices de migration (Annexes 1 et 2) :

- La matrice indique « Maintenu », le client conserve le bénéfice des mois offerts restant sur son offre d'arrivée ;
- La matrice indique « Perdu », le client perd le bénéfice des mois offerts non encore appliqués à la date effective du changement d'offre ;
- La matrice indique « Bloqué 12 mois », la migration vers l'offre d'arrivée n'est pas autorisée pendant les douze (12) premiers mois d'engagement, sauf motif légitime dûment justifié.

Lorsque la migration entraîne la perte de l'avantage promotionnel, les mois offerts déjà appliqués restent acquis au client, mais les mois offerts non encore appliqués sont définitivement perdus. Ils ne donnent lieu à aucun remboursement, report, indemnisation ou compensation.

#### Article 7 : CUMUL AVEC D'AUTRES OFFRES OU AVANTAGES

L'Offre Mois Offerts est cumulable avec l'offre promotionnelle « Bundle Internet & Mobile » permettant, sous réserve des conditions propres à cette offre, de bénéficier d'une remise.

L'Offre Mois Offerts n'est pas cumulable avec les remises routeurs.

Elle n'est pas cumulable avec les remises accordées pour l'achat d'un terminal mobile en contrepartie d'un engagement de douze (12) ou vingt-quatre (24) mois lors d'une nouvelle souscription.

En cas de coexistence de plusieurs offres promotionnelles, aucune remise ne peut être cumulée sur une même facture, sauf mention contraire expresse.

#### Article 8 : CAS PARTICULIERS D'ELIGIBILITE

##### 8.1. Clients internet ADSL non-éligible migrant vers une offre internet FTT (ou VDSL) éligible

Un client titulaire d'une offre internet ADSL non-éligible qui migre vers une offre internet FTTH (ou VDSL) éligible peut bénéficier de l'Offre Promotionnelle, sous réserve de souscrire un engagement de vingt-quatre (24) mois et de respecter les autres conditions applicables.

*Exemple : un client titulaire d'une offre Vinibox Move qui migre vers une offre Vinibox UP peut bénéficier de quatre (4) mois offerts sur l'offre Vinibox UP, sous réserve d'un engagement de vingt-quatre (24) mois.*

##### 8.2. Clients prépayés migrant vers une offre mobile éligible

Un client prépayé qui souscrit une offre d'abonnement mobile éligible peut bénéficier de l'Offre Mois Offerts, sous réserve de souscrire un engagement de vingt-quatre (24) mois.

Sont concernées les offres prépayées éligibles permettant une migration vers une offre d'abonnement mobile, hors offres exclues, notamment les offres « Internet Mobile Prépayé » et « Vini Traveler Card ».

*Exemple : un client titulaire d'une offre Vinicard 4G qui souscrit une offre Vini NUI peut bénéficier de deux (2) mois offerts sur l'offre Vini NUI, sous réserve d'un engagement de vingt-quatre (24) mois.*

#### Article 9 : RESILIATION

En cas de résiliation de l'offre souscrite, pour quelque cause que ce soit, le client perd le bénéfice des mois offerts non encore appliqués à la date de résiliation.

Les mois offerts non consommés ne donnent lieu à aucun remboursement, report, indemnisation ou compensation.



## CONDITIONS SPECIFIQUES DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE

### Anniversaire Vini : Jusqu'à 4 mois offerts (Juillet 2026)

La résiliation anticipée pendant la période d'engagement peut entraîner l'application des frais ou sommes restant dus au titre de l'engagement, dans les conditions prévues par les conditions générales et spécifiques applicables, sauf motif légitime ou cas de résiliation sans frais prévu par lesdites conditions ou par la réglementation applicable.

Il est rappelé que le client dispose la possibilité de résilier l'une et/ou l'autre de ces offres à compter de la fin du 12<sup>ème</sup> mois moyennant le paiement d'au plus le quart du montant dû au titre de la fraction non échue de la période minimum d'exécution du contrat.

#### Article 10 : DOCUMENTS CONTRACTUELS APPLICABLES

Les présentes conditions spécifiques complètent les conditions générales d'abonnement, les conditions spécifiques applicables à l'offre souscrite, les grilles tarifaires en vigueur et, le cas échéant, les autres conditions promotionnelles applicables.

En cas de contradiction entre les présentes conditions spécifiques et les autres documents contractuels, les présentes conditions spécifiques prévalent pour les seules modalités relatives à l'Offre Mois Offerts.

#### Annexe 1 – Matrice Migration Mobile

		Offre d'arrivée									
		Vini Nui 5 Go	Vini NUI PRO 6 Go	Vini NUI PRO 12 Go	Vini Nui 20 Go	Vini REVA PRO 60 Go	Vini REVA 80 Go	Vini REVA PRO 150 Go	Vini REVA 150 Go	Vini REVA 250 Go	Vini REVA PRO 280 Go
Offre de départ	Vini NUI 5 Go		Maintenu	Maintenu	Maintenu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu
	Vini NUI PRO 6 Go	Bloqué 12 mois		Maintenu	Maintenu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu
	Vini NUI PRO 12 Go	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois		Maintenu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu
	Vini Nui 20 Go	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois		Perdu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu
	Vini REVA PRO 60 Go	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois		Maintenu	Maintenu	Maintenu	Maintenu	Maintenu
	Vini REVA 80 Go	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois		Maintenu	Maintenu	Maintenu	Maintenu
	Vini REVA PRO 150 Go	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois		Maintenu	Maintenu	Maintenu
	Vini REVA 150 Go	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois		Maintenu	Maintenu
	Vini REVA 250 Go	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois		Maintenu
	Vini REVA PRO 280 Go	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	

#### Annexe 2 – Matrice Migration Internet (4G/5G et Fixe)

		Offre d'arrivée						
		Vinibox POP	Vinibox 4G/5G Illimitée	Vinibox 4G/5G Illimitée	Vinibox UP	Vinibox JET	Vinibox PRO	Vinibox PRO OPTIMAL
Offre de départ	Vinibox POP		Perdu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu
	Vinibox 4G/5G 200 Go	Perdu		Maintenu	Perdu	Perdu	Perdu	Perdu
	Vinibox 4G/5G Illimitée	Perdu	Perdu		Perdu	Perdu	Perdu	Perdu
	Vinibox UP	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois		Maintenu	Maintenu	Maintenu
	Vinibox JET	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois		Maintenu	Maintenu
	Vinibox PRO	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois		Maintenu
	Vinibox PRO OPTIMAL	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	Bloqué 12 mois	